

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE DE LA SCIE au 25 juin 2020
Frais de Transaction TTC :

Entremise et Négociation, visite du bien, rédaction compromis de vente, accompagnement et suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

- Rémunération forfaitaire de 5.000 € TTC sur les biens jusqu'à 90 000 euros,
- Rémunération forfaitaire de 6.000 € TTC sur les biens entre 90 001 euros et 120 000 euros,
- Rémunération forfaitaire de 7.000 € TTC sur les biens entre 120 001 euros et 150 000 euros,
- Rémunération forfaitaire de 8.000 € TTC sur les biens entre 150 001 euros et 200 000 euros,
- Rémunération forfaitaire de 9.000 € TTC sur les biens entre 200 001 euros et 240 000 euros,
- Rémunération forfaitaire de 10.000 € TTC sur les biens entre 240 001 euros et 300 000 euros,
- Rémunération forfaitaire de 15.000 € TTC sur les biens supérieurs à 300 001 euros.

Le taux de commission s'entend TVA incluse au taux en vigueur. Rémunération TTC sera à la charge du mandant.
(Acquéreur ou vendeur conformément au mandat)